

Réf: Dossier N° 090565

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET DE
MENUISERIE BTP » en abrégé « E.C.M. BTP »

Siège social Abidjan, Yopougon, YOPOUGON NOUVEAU
QUARTIER, Lot 5970, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/01/2022, et enregistrés au CEPICI le 07/01/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ET
DE MENUISERIE BTP » en abrégé « E.C.M. BTP »

Objet : CONSTRUCTION DE BATIMENT

MENUISERI
E

VERNISSAGE
PEINTURES

BT
P

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société

existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Yopougon, YOPOUGON NOUVEAU QUARTIER, Lot 5970, Ilot 0

Dirigeant(s) : M AMANI YAO EDOUARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02202 du 29/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11729/GTCA/RC/2022 du 29/03/2022

